

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
VILLE DE GAILLAC**

013/022

L'AN DEUX MILLE TREIZE  
LE 18 septembre à 18 heures

*Dument convoqué, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS.*

**Présents :** Danièle BORDAIS, Bernard DOAT, Dominique DUASO-ORTAS, Marie Françoise JOURNES, Germinal GRINO, Martine PALMIERO. Mohamed EDDAH, Jean-Marie BIRBES, Joseph POMAR, Betty FOURNIER, Sandrine GOMES. Danielle CONDO,

**Excusés :** Michèle RIEUX, Yvette PAZ donne pouvoir à Danièle BORDAIS, Henri FRAISSE donne pouvoir à M.GRINO, Paulette VERGNES.

**DECISION MODIFICATIVE BUDGET C.C.A.S.**

Sur la proposition de la Vice-Présidente du C.C.A.S.

**Vu le Budget Primitif 2013 du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

**VOTE** l'autorisation spéciale suivante :

Imputation	Libellés	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
673	Titres annulés sur exercices antérieur	5000	
022	Dépenses imprévues	- 5000.	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

La Présidente du C.C.A.S.,  
Michèle RIEUX.

Pour extrait certifié conforme,

Et exécutoire.

Publié le 19 septembre 2013

Transmis en Préfecture.